

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 00929

Numéro SIREN : 910 531 003

Nom ou dénomination : 2J RENOV'

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2024 sous le numéro de dépôt 4019

2J RENOV'

**Société par actions simplifiée
Au capital de 1000 euros
Siège Social : 11 lotissement Mas des Oliviers
13190 ALLAUCH**

RCS MARSEILLE 910 531 003

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 JANVIER 2024

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE,

Le trente janvier,

A 15 heures,

Les associés de la société 2J RENOV', SAS au capital de 1000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation de la Présidence.

Sont présents :

La société FOCUS INVEST, représentée par Monsieur Jean-Christophe NOUAR, propriétaire de 50 actions,

La société ALL-INVEST, représentée par Monsieur Jérémy DILIBERTO, propriétaire de 50 actions,

Les associés présents possédant ainsi 100 actions, soit la totalité des actions, l'Assemblée Générale Extraordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur NOUAR président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la Présidence,
- Décision relative au remplacement de Monsieur Jean-Christophe NOUAR, Président démissionnaire,
- Décision relative au remplacement de Monsieur Jérémy DILIBERTO, Directeur Général démissionnaire,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le rapport de la Présidence,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la Présidence.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Jean-Christophe NOUAR de ses fonctions Président et décide de le remplacer par la société FOCUS INVEST, SARLU au capital de 28.500 €, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro 983 530 742, dont le siège est sis 11 Lotissement Mas des Oliviers 13190 ALLAUCH, à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Jérémie DILIBERTO de ses fonctions Directeur Général et décide de le remplacer par la société ALL-INVEST, SARLU au capital de 28.500 €, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro 983 529 389, dont le siège est sis 304 impasse des Cigales 13190 ALLAUCH, à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants et les associés ou leurs mandataires.

La société ALL-INVEST

Représentée par Monsieur Jérémie DILIBERTO

La société FOCUS INVEST

Représentée par Monsieur Jean-Christophe NOUAR